



Séance du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en séance ordinaire le vendredi 24 juillet 2026 à **20h00**.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- Arrêt du procès-verbal de la séance du 15 juin 2026 ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de voirie au profit de la communauté de communes Couserans-Pyrénées et approbation de la convention programme 2027-2030 ;
- Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation ;
- Fixation du taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation ;
- Astreintes pour viabilité hivernale des voies communales ;
- Gestion du local commercial – Maison Souquet ;
- Acquisition amiable de parcelles de terrain ;
- Ventes amiables de parcelles de terrain communal ;
- Échange amiable de parcelles de terrain ;
- Questions diverses.

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma sincère considération.

Clément MARCHANT,
Maire de Soueix-Rogalle

